



COMMUNE DE LUZINAY

COMMISSION SCOLAIRE DU 22 JUIN 2016

Présents : Mr Christophe CHARLES, Maire - Mme Annie BEC, Adjointe aux Affaires scolaires à l'enfance et à la jeunesse, Mr Lionel HERICHARD, Conseiller délégué à la démocratie participative, Mesdames Nathalie BOUVIER et Corinne MAS, Conseillères municipales, Les représentantes de l'Association des parents d'élèves l'APELUZ

Parents : Deux parents étaient également présents

Excusés : Messieurs Jean-Pierre GUILLOT et Richard HAQUARD, Conseillers municipaux

FONCTIONNEMENT DU PERISCOLAIRE :

Les parents, ainsi que l'association l'APELUZ, nous font remonter des sollicitations concernant :

- le restaurant scolaire,
- la garderie et le langage de certains membres du personnel,
- la pause méridienne pas assez longue,
- le courrier des élèves du CM1 et CM2 concernant la cantine,
- le ménage sur l'ensemble de l'école,
- les photocopies,
- les travaux à effectuer,
- la communication entre l'école, l'Apeluz et la mairie.

Réponse de la municipalité par Mme BEC :

Comme je l'ai déjà précisé lors du conseil d'école du 13 juin 2016, **nous avons rencontré des problèmes de personnel et nous avons dû parer à l'urgence** le mercredi matin pour le jeudi ; cela explique pourquoi nous avons choisi la société SHCB au niveau du restaurant, établissement conforme aux contraintes réglementaires s'imposant aux collectivités. Nous ne pouvons pas accepter d'entendre dire que la nourriture ne serait pas bonne. En effet il y a beaucoup de légumes et de fruits, cela peut expliquer pourquoi les enfants n'aiment pas. Il faut donc relativiser. **Quant au manque de récréation, nous avons instauré deux services à compter du 27/06/16, afin d'éviter au maximum le bruit. Nous faisons manger les enfants de la maternelle et les CP ; puis lors de l'arrivée des desserts, nous faisons rentrer les enfants suivants qui se trouvaient en récréation en attendant.**

Concernant le restaurant, nous allons recruter un cuisinier. Quoiqu'il en soit, Monsieur le Maire

a été très clair sur ce dernier point. Nous ne ferons pas cela dans la précipitation ; si toutefois les candidats ne respectaient pas tous les critères attendus pour le 1er septembre, nous continuerons en liaison froide, afin d'optimiser le recrutement pour assurer une qualité de service pérenne. Le coût comparatif ne peut actuellement être fait car des factures sont encore à parvenir.

Concernant l'encadrement durant le temps périscolaire et, compte tenu de notre PEDT, notre taux d'encadrement est le suivant :

- Pour les NAP :
 - 1 animateur pour 14 mineurs âgés de moins de six ans,
 - 1 animateur pour dix-huit mineurs âgés de six ans ou plus.
- Garderie du matin : 2 agents
- Garderie du soir : 3 agents
- Pause méridienne : 6,5 agents

Nous sommes en deçà de la préconisation de l'Etat, toutefois il est important que les parents sachent qu'il est difficile de recruter du personnel durant le temps périscolaire et, que nos recherches restent souvent vaines car le temps de travail est trop insuffisant.

Il est important aussi de rappeler aux parents que les agents ont beaucoup été sollicités cette année, compte tenu de l'absentéisme et qu'ils ont toujours répondu présents.

Compte tenu des remarques faites par certains parents, certains agents ont été recadrés sur le rôle qui les incombe au regard des enfants, et les remarques ont bien été entendues.

Cette fin d'année s'est terminée avec un pique-nique organisé par les agents le 1/07/2016. Des photos seront publiées dans le prochain Luzinay Mag et sur le site internet de la mairie.

Pour **l'entretien de la salle de restaurant**, nous sommes sur le même schéma que le restaurant scolaire, donc pour parer à l'absentéisme et au problème de recrutement, nous avons fait appel à la Société Girard qui assure l'entretien jusqu'au 05/07/2016. Un nouveau point sera fait avec la société sur la qualité de la prestation. Concernant le nettoyage de l'ensemble de l'école, il n'y a pas eu de gros problèmes, mais nous verrons tout cela avec le personnel, afin que cela soit fait correctement.

Tous les plannings des agents seront revus de manière à commencer en septembre une année plus sereine.

Autres points :

M. HERICHARD est allé à l'école vérifier et faire le nécessaire au niveau du nombre de **photocopies**. 10 000 copies ont été rajoutées en accord avec Mme la Directrice, pour la rentrée prochaine nous ferons le point, afin de ne pas avoir le même problème que cette année. **Aussi, il est demandé aux enseignants de bien évaluer leurs besoins en septembre 2016.**

Monsieur le Maire fait part de l'échange de courriers avec l'académie, de diminuer le nombre de copies et d'utiliser des manuels scolaires en français et histoire en priorité. En effet, la dernière réforme des programmes du CP à la troisième, qui entrera en vigueur en septembre 2016, nécessite le renouvellement des manuels scolaires dans les classes de primaire. Si le coût des renouvellements estimé à 240 millions d'euros, n'est pas une charge obligatoire pour les communes ce sont cependant ces dernières qui dans les faits devront l'assurer. Les lignes budgétaires pour l'achat de manuels scolaire se feront sur 4 années budgétaires 2017-2018-2019-2020. La Directrice doit présenter au 1^{er} conseil leurs propositions les plus urgentes, afin qu'elles soient

étudiées par la municipalité.

Monsieur le Maire fait part de la lettre ouverte diffusée par l'APELUZ début 2016, de la forte contrariété suscitée par la mention nominative de l'agent officiant en cuisine. Les représentants de l'APELUZ prient Monsieur le maire de bien vouloir présenter des excuses à Mme MORLAC au nom de l'association et de l'assurer que cette lettre ouverte ne remettait absolument pas en cause ses compétences ni son implication au sein du restaurant scolaire.

Concernant les **travaux au niveau de l'école**, vous trouverez en pièce jointe, un tableau récapitulatif des travaux effectués.

Au niveau de la communication, nous ferons **une commission municipale scolaire tous les mois** ; nous demanderons à Mme la Directrice, de participer une fois sur deux à la commission. Ceci jusqu'à Noël, pour commencer. Pour les seconds et troisièmes trimestres, la commission municipale se réunira ensuite tous les deux mois. **Des points hebdomadaires entre la municipalité et l'école** : Mme BEC fera des points avec Mme la Directrice sur les questions du personnel ATSEM, du "hors temps scolaire", restaurant scolaire, chaque semaine. Un mail récapitulera les informations communiquées à ce moment-là. Le mail sera adressé en Mairie à la Responsable du service administratif Mme DUTREVE, à M. HERICHARD et Monsieur le Maire, pour une bonne communication et afin de trouver les solutions ensemble. Nous établirons un échange ouvert de mails avec l'intégralité de l'équipe de la Mairie sur toutes les questions afférentes au "Conseil d'Ecole" et à la vie de l'école en générale. Une copie du conseil d'école sera soumise à Monsieur le Maire, pour validation, avant diffusion aux parents d'élèves. Des échanges devront se faire sur les manifestations et sorties organisées, avec envoi de photos et d'articles pour les parutions dans le journal de la commune et le périodique local. **Lors des réunions des conseils d'écoles, il est demandé à la représentante des parents d'élèves ainsi qu'à la Directrice de bien communiquer par mail, 15 jours avant, toutes leurs questions à la municipalité, afin qu'elles soient étudiées en amont par le bureau municipal.**

Recenser les points primordiaux à présenter au 1er conseil d'école, passer l'invitation à Monsieur le Maire qui participe chaque année au 1^{er} conseil d'école (en général dans les 15 jours qui suivent l'élection des parents d'élèves) plus les questions des enseignants.

Concernant les **ATSEM**, nous allons avoir :

- 1 agent qui revient à 1/2 temps : le mardi et le jeudi
- 1 agent qui complétera les mi-temps des 2 ATSEM
- 2 autres agents

Pour le **temps des NAP** nous allons voir avec l'académie de Grenoble en fin d'année à la mise en place d'une demi-journée au lieu de 3 jours, à partir de la rentrée 2017-2018, afin d'allonger le temps de pause.

Quant aux **effectifs** nous avions 253 enfants en septembre 2015, et nous avons terminé en juin 2016 avec 261 enfants A ce jour nous avons inscrits en mairie 33 petits et l'effectif de la rentrée 2016/2017 sera de 258 enfants. Les classes de CP- Grande Section : 18 grands et 8 CP (2 de plus que l'an passé), puis 3 classes en maternelle : 29 - 28 – 28, soit 103 enfants en maternelles et 155 enfants en primaire.

Rédaction du Compte rendu par Madame l'Adjointe aux Affaires scolaires.

Compte rendu validé par Monsieur le Maire le 13 juillet 2016.